

CULTURE

Concours d'écriture **2019** Hauts-de-France

EDITION
1

Culture

Organisé par le Comité régional « Challenge illettrisme t culture en Hauts-de-France »



Règlement du concours

- Article 1 :** Le concours est ouvert aux personnes inscrites en formation compétences clés/socle et en Français Langue Etrangère au cours du **1^{er} semestre 2019** au titre des organismes et/ou associations engagés dans la lutte contre l'illettrisme en région Hauts-de-France, en particulier sur le SIEG Compétences Clés, mais sans exclusivité.
- Article 2 :** Les textes manuscrits seront individuels et réalisés au cours des ateliers d'écriture obligatoirement par les participants. Ces écrits ne dépasseront pas 1 page (format A4).
- Article 3 :** L'enjeu de l'accès à la culture est d'assurer la promotion des cultures dans une région comme les Hauts-de-France, où le brassage culturel est important dans les territoires qui à l'occasion de la fusion des régions se découvrent ! Et, c'est pourquoi, nous avons choisi pour cette première édition la thématique : « La culture ou les cultures en Hauts-de-France ».
- Les participants devront ainsi exposer leurs habitudes culturelles, et surtout ce qu'ils vivent comme activités culturelles. Leur production écrite devra comporter une ou des propositions visant une pratique culturelle permettant de valoriser toutes les expériences et pratiques y compris interculturelles.
- Les participants composeront un écrit sous la forme qui leur convient :
- Poésie
 - Bande dessinée
 - Texte narratif
 - Calligraphie
 - Portrait
 - Acrostiche
- Article 4 :** Les textes seront impérativement datés et signés par leur auteur et accompagnés de leur fiche de participation dûment complétée par la structure qui les accompagne.
- Ne seront pas retenus :
- les textes non datés, non signés ou non accompagnés de la fiche de participation dûment complétée
 - les textes composés par une tierce personne.
 - les textes recopiés sur d'autres auteurs.
 - les textes déjà publiés.
- Article 5 :** Les participants acceptent de voir leurs écrits reproduits et diffusés, signés de leur prénom ou leurs initiales. Ils accordent également leur droit à l'image et s'engagent à participer avec leur structure à la remise des prix régionale qui aura lieu le 17 ou 19 septembre 2019 (à confirmer)
- Article 6 :** L'auteur recevra un certificat de participation au concours d'écriture régional Hauts-de-France.
- Article 7 :** Chaque participant sera convié par la structure qui l'accompagne à la remise des prix.

Lancement du concours : Lundi 8 avril 2019

Clôture du dépôt des textes : Vendredi 28 juin 2019 au plus tard

Envoi des textes : AROFESSEP (APF2i) 2, rue Eiffel – BP 20233 – 62004 ARRAS Cédex